



## **Présentation courte :**

### SAVECOM

Société pour l'avenir énergétique de Commercy. Savecom est une société coopérative d'intérêt collectif. Elle a été créée par l'ensemble des acteurs impliqués dans la rénovation énergétique des bâtiments d'habitation. Elle participe au développement de travaux performant et durables d'économie d'énergie en proposant un service complet, de l'étude thermique au suivi des travaux.

Adresse :

Savecom

8, place du fer à cheval

55200 COMMERCY

Mail : [savecom@savecom-commercy.fr](mailto:savecom@savecom-commercy.fr)

Site internet : [www.savecom-commercy.fr](http://www.savecom-commercy.fr)

Téléphone : 03 29 89 19 85

SIRET : 750 844 284 00018 APE : 7120B

## **1. PRÉAMBULE**

Ce cahier d'acteur a pour objet de présenter une action développée grâce à l'accompagnement économique du laboratoire de Bure. C'est une contribution au débat et n'a pas vocation à exposer un avis sur le projet Cigéo.

## 2. INTRODUCTION

La SCIC SAVECOM, créée en février 2012, vise, sur le Pays de Commercy (Meuse), à lever les principaux freins au lancement, par les propriétaires, de travaux de rénovation thermique **durable et performante** des habitations énergivores.

Les principaux objectifs sont :

- La lutte contre la précarité énergétique,
- Le confort des habitants,
- La participation aux objectifs environnementaux et énergétiques 2020 et 2050,
- Une contribution au développement économique,

Pour ce faire, Savecom se positionne comme tiers de confiance entre les acteurs de la rénovation thermique en proposant une assistance globale technique, financière, pédagogique et juridique visant à faciliter l'engagement des travaux.

*Une habitation avant travaux*



# Savecom : dossier de présentation

## Une habitation rénovée



## Avec Savésys, l'habitant visualise les mesures en direct



## 3. SAVECOM TIERS DE CONFIANCE

La croissance des prix et le sentiment de responsabilité environnementale font progresser dans la population les préoccupations liées à l'énergie. L'habitat représente une part importante de cette consommation et fait monter la précarité énergétique.

Malgré les moyens financiers et humains déployés, cette situation ne semble toutefois pas suffisante pour qu'un nombre important de propriétaires décide la réalisation de travaux de rénovation thermique performante.

Les raisons de cette frilosité sont nombreuses :

- Quel diagnostic thermique ?
- Quels travaux ?
- Quels intervenants ?
- Quel financement-aides ?
- Quelle efficacité thermique ?
- Quelle efficacité économique ?
- Quelle durée de travaux ?
- Comment coordonner les artisans, contrôler les travaux ?
- Quelle garantie de résultats ?
- ...

Les structures publiques de conseil (espaces info-énergie) répondent en partie de ces questions. Parce que ce n'est pas leur mission et qu'elles n'auraient pas les moyens de les prendre en charge, elles en laissent une part importante au propriétaire.

C'est l'analyse de ces points de faiblesse qui a abouti à la création de Savecom : tiers de confiance pour la rénovation énergétique. En complémentarité avec l'espace info-énergie et les questionnaires de dossiers ANAH, il est proposé aux propriétaires un accompagnement global du projet :

- Audit thermique précis du bâtiment,
- Préconisations détaillées de travaux en relation avec le retour sur investissement que rendront possible les économies à venir,
- Appel à devis, sur la base d'un bordereau des prix, auprès d'artisans compétents répondant dans de cadre de groupements d'entreprises (c'est le propriétaire qui choisit les artisans),
- Montage des dossiers de subventions - financements,
- Signature d'un engagement de résultats sur les économies d'énergie. Le contrat prévoit le remboursement de la différence en cas de non atteinte des objectifs,
- Suivi des travaux avec vérification de leur bon déroulement pour l'atteinte des objectifs (caméra thermique, tests d'étanchéité, tests VMC...),
- Installation du système de mesure et de visualisation, en temps réel, des consommations en fonction des cibles, avec visualisation directe sur écran tactile, consultation des mesures sur internet pour interprétation et alerte (mail ou SMS) en cas de dépassement de la cible.

Les travaux entrepris concernent prioritairement les 5 postes clé qui méritent une intervention :

- Toiture,
- Murs,
- Sol – plancher,
- Menuiseries,
- Ventilation.

## Savecom : dossier de présentation

---

Le système de chauffage peut également être concerné si, en raison de la diminution du besoin, son rendement risque de nuire aux résultats attendus.

Au-delà des économies d'énergie, la qualité de vie est améliorée : la fin des courants d'air et des zones froides installe la sensation de bien-être, une gestion optimale de l'aération diminue les risques sanitaires.

Cette démarche implique des outils :

- L'étude préalable et la préconisation de travaux s'effectuent à l'aide d'une modélisation thermique précise de l'habitat.
- L'appel à devis et la réponse des artisans s'effectuent via site internet collaboratif de Savecom.
- La contractualisation propriétaire - artisans - Savecom a fait l'objet d'une étude juridique : il est rare qu'un particulier signe un contrat non rédigé par l'artisan.
- Le contrat qui garantit les économies a, lui aussi, fait l'objet d'une étude juridique d'adaptation aux particuliers du contrat de performance énergétique.
- Savesys, l'outil qui mesure en temps réel les performances après travaux et permet à l'habitant un suivi au jour le jour des résultats, avec alertes en cas de dépassement, est mis au point en partenariat avec Efsys, une société lorraine. Il est en voie d'industrialisation pour une utilisation plus large.

### 4. LA SCIC : METTRE TOUS LES ACTEURS AUTOUR DE LA TABLE POUR UNE DYNAMIQUE DE TERRITOIRE

La rénovation thermique performante des bâtiments implique le travail en équipe de tous les acteurs, du propriétaire aux artisans, en passant par l'énergéticien, les conseils, les pouvoirs publics, les financeurs, les fournisseurs, ...

#### *Réunion de chantier*



Chacun de ces acteurs a un rôle à jouer et participe, à son niveau, à la réalisation des objectifs. Le principe de la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), statut juridique de Savecom, est de les réunir au sein de la même entité et de prendre en compte les intérêts et obligations de chacun. Cette coopération permet, par itération, d'améliorer le processus, de permettre à chacun d'avoir une vision de l'ensemble, de participer à un cercle vertueux de montée en compétences et au développement économique du territoire.

## Savecom : dossier de présentation

---

Pour ce faire, chacun des acteurs est appelé à acquérir des parts sociales de la SCIC. Cette apport lui permet de participer aux décisions sur le principe coopératif : un 'homme' une voix. Les sociétaires sont répartis en collèges :

- Énergéticiens : on y retrouve notamment EDF, principal apporteur de capitaux, dans le cadre de son accompagnement économique du laboratoire de Bure,
- Partenaires du développement économique, dont France active, représentant de l'économie sociale et solidaire,
- Professionnels avec plusieurs groupements d'artisans,
- Collectivités territoriales : ville et communauté de communes du pays de Commercy,
- Clients,
- Employés.

Ainsi peuvent être abordés, au sein de la SCIC, des actions en marge de son objectif premier, mais qui concourent à sa réalisation : formation des artisans, aide à la constitution des groupements d'entreprises, réflexion commune sur les matériaux, réflexion sur la qualité de l'air intérieur, sur le financement des dossiers ... A titre d'exemple, des actions de formation – action en début de chantier sont en cours d'organisation, pour échange de pratiques.

### *Assemblée constitutive*



## 5. PREMIERS RÉSULTATS

### Premiers chantiers

Le projet Savecom a été présenté aux élus du Pays de Commercy par l'équipe d'EDF en mars 2011. Le travail du projet a tout de suite commencé (précision des objectifs, plan d'affaires, contact avec les futurs sociétaires, cartographie du capital...). Les statuts de Savecom ont été signés en février 2012 et son activité a pu débuter fin mai. EDF, bien que n'ayant qu'une seule voix délibérative (SCIC) a apporté la moitié du capital. Les collectivités territoriales en apportent 20 % (maximum autorisé par le statut de SCIC). Le reste est apporté par les autres acteurs.

## Savecom : dossier de présentation

---

Les objectifs étaient d'avoir un petit panier de réalisations pour le premier hiver, afin de vérifier sur le terrain que les engagements pris se concrétisent. Pour la suite, les objectifs sont d'atteindre 50 chantiers pour fin 2014.

L'hiver 2012 – 2013 a ainsi permis de vérifier, sur 3 chantiers, la bonne atteinte des résultats garantis (de manière franche sur deux d'entre-eux et plus tendue pour le troisième). Fort de ce constat, ce sont 8 chantiers qui sont ouverts en 2013 et Savecom se met en ordre de marche pour atteindre ses objectifs de 50 à fin 2014.

Sur une maison énergivore, les travaux peuvent permettre une division par 4 ou 6 de la consommation liée au chauffage. Dès lors, si les revenus du propriétaire lui permettent d'entrer dans les barèmes Anah (la modification de ces barèmes en juin 2013 y fait entrer une part significative de la population du territoire), ces travaux peuvent être financés en totalité par les aides (Etat, Région, département, Codecom et EDF) et le prêt à taux zéro. Avec un remboursement généralement inférieur à l'économie d'énergie garantie, le propriétaire voit dès le premier hiver une diminution de sa facture globale.



### Une démarche regardée

Ce que Savecom est en train de concrétiser sur le Pays de Commercy intéresse d'autres territoires et certaines structures (acteurs de l'économie sociale et solidaire, du développement économique, ...) se montrent intéressées par l'idée. La mise en commun des outils et expériences développés par Savecom peuvent permettre un démarrage plus facile d'une structure souhaitant adapter le concept sur un autre territoire.

Plusieurs de ces acteurs ont participé, avec Savecom, à la création d'une association qui permettra ce partage. Savecom pourra alors ainsi servir d'inspiration pour d'autres territoires et s'enrichir, en retour, des solutions, innovations et adaptations portées par ces adaptations.

### 6. UN OUTIL D'ADAPTATION DU LOGEMENT

Départ du 8<sup>ème</sup> RA, installation de Safran et projet CIGEO, notre territoire est, dès à présent et pour les prochaines années le théâtre de changements socioéconomiques importants. Avec un impact quantitatif et qualitatif sur le besoin de logement : pour simplifier, moins de jeunes célibataires et plus de familles. En rendant possible et objective l'amélioration de l'habitabilité (économies et confort) de l'habitat existant, Savecom est un des outils mis à la disposition des propriétaires actuels et futurs pour adapter l'offre à cette nouvelle demande.

### 7. EDF, UN PARTENAIRE LOYAL SOUCIEUX DES IMPACTS SUR LE TERRITOIRE.

Le projet présenté par EDF début 2011 a rencontré la préoccupation de la collectivité de faire avancer le territoire dans les économies d'énergie. La collaboration a donc pu se mettre en place. Deux points importants d'accord :

- Les aides disponibles doivent servir à développer des travaux générant de réelles économies d'énergie
- Savecom doit être en mesure d'assurer son rôle de tiers de confiance pour permettre le déclenchement de ces travaux.

La structure juridique de Savecom, la SCIC, est une réponse intéressante à ces préoccupations :

- Elle fonctionne comme une coopérative, ainsi :
  - Le fonctionnement est assuré par la règle 'un homme, une voix'. Bien qu'apporteur de plus de la moitié du capital, EDF n'y est donc pas majoritaire,
  - L'investissement réalisé dans la SCIC ne peut générer que de très modestes bénéfices (la majorité des bénéfices doit être réinvestie) et il n'est pas possible de faire de plus-value en cas de cession de parts sociales,
- Le conseil d'administration a nommé le représentant de la commune de Commercy comme président, afin d'assurer que Savecom prenne en compte l'intérêt général.